

FORMATION CONTINUE

Modules programmés par
le Relais Parents Assistants Maternels de Sarrebourg,
Organisme de Formation Institut de Formation Pratique
IFP 32 avenue du Général Leclerc 54700 PONT-A-MOUSSON).

<i>Titre</i>	<i>Dates</i>	<i>Inscription</i>	<i>Info pratiques</i>
Favoriser la relation avec la famille Valérie EPHRITIKHINE	22 septembre 13 et 20 octobre 2018	Avant le 25 août 2018	21 heures réf MIFRE2018 Fournir les bulletins de salaire de juin et juillet 2018
Activités adaptées aux enfants selon l'âge Céline VOIGNIER	10 et 17 novembre 2018	Avant le 11 octobre 2018 Se pré-inscrire avant le 31 août	14 heures réf MIAAE2018 Fournir les bulletins de salaire de septembre et octobre 2018
Recyclage Acteurs Prévention Secours	02 février <u>2019</u>	Se pré-inscrire avant le 15 décembre 2018	7heures Ne concerne que les professionnels qui ont suivi la formation initiale
Acteurs Prévention Secours Petite Enfance	09,16 et 23 février <u>2019</u>	Se pré-inscrire avant le 15 décembre 2018	21 heures
Adapter sa communication à l'enfant : communication gestuelle Céline VOIGNIER	6 et 27 avril puis le 4 mai 2019	Se pré-inscrire avant le 14 février	21 heures

INFORMATIONS PRATIQUES

Les bulletins d'inscription sont à retirer au relais, penser à :

- **compléter toutes les informations demandées** y compris *numéro de passeport, date de naissance, numéro de sécurité sociale et numéro Pajemploi...* **sauf la partie EA** qui ne relève pas de ce type de formation et de ne pas oublier de **dater, faire signer et signer** le document.

- répondre à la question « **Aurez-vous des frais annexes ?** ».

- noter que les kilomètres ou les frais de repas ne sont plus indiqués sur le bulletin d'inscription mais les assistants maternels devront les mentionner sur la feuille d'émargement lors de la formation. Ceux-ci ne seront **pris en compte que si, à l'inscription, la case « oui » aura été cochée.**

Les bulletins d'inscription avec les pièces jointes sont centralisés par la Responsable du RPAM,

A présent les assistants maternels bénéficieront d'un quota de 58h de formation par an et non plus 48h.

Aussi, les personnes qui seraient déjà parties en formation en ce début d'année pourront bénéficier des nouvelles heures de formation dans la limite du plafond des 58h

Par exemple : un assistant maternel a utilisé ses 48h de formation en 2018, il lui reste encore 10h de disponible jusqu'au 31 décembre 2018.

Nous vous rappelons également que les formations sur la sécurité ne sont plus décomptées des 58 heures annuelles habituelles si les assistants maternels les suivent.

Liste des formations non décomptées du compte formation :

MIPCC Transporter des personnes en toute sécurité

MIPPC2 Renforcer ses compétences pour transporter des personnes

MIVAE Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

MIFCP2018 Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel.

Initiation

MIFCPP2018 Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel. Perfectionnement

MIAPS2018 Préparation du certificat « Acteur prévention secours » (APS)
– Aides et soins à domicile

IDSST2018 Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) dans le cadre de la prise en charge d'adulte

MISST2018 Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) dans le cadre de la prise en charge de l'enfant

MIRSST2018 Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

MIRAPS2018 Recyclage « Acteur Prévention Secours » (APS) Aides et soins à domicile

MIPRAP2018 Préparation du certificat « Prévention des risques liés à l'activité physique » (PRAP) Option petite Enfance

MIRPRAP2018 Recyclage « Prévention des risques liés à l'activité physique » (PRAP) Option petite Enfance

MITU2018 Se préparer à sa fonction de tuteur

► **Jeudi 11 octobre à 20h00** intervention
de Monsieur Matthieu CONRAD
Conseiller en Formation Continue et Référent Institutionnel du
Bassin de Sarrebourg GRETA LORRAINE EST
sur le thème de la formation continue des assistants maternels



Ville de
Sarrebourg

Relais Parents Assistants Maternels

17 avenue du Général Fayolle

57400 SARREBOURG

03 87 03 55 13

LA FORMATION CONTINUE

**La formation continue des assistants maternels
du particulier employeur**

Modules de formation à Sarrebourg



